

Or il y a aussi certains documents qui ne valent même pas la peine d'être microfilmés. Beaucoup devraient servir de combustible parce qu'ils n'offrent pas d'intérêt soutenu. Beaucoup d'autres peuvent être gardés dans un espace très restreint grâce au microfilmage et la destruction des originaux ferait réaliser d'importantes économies de deniers publics. Lorsque l'édifice des dossiers publics sera terminé à Tunney's Pasture en octobre, ainsi que nous le comptons bien, nous espérons accélérer grandement ce programme de microfilms qui est en cours depuis quelques années. Je remercie l'honorable député de Notre-Dame-de-Grâce de m'avoir signalé la chose.

**M. Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce):** Une autre question, monsieur le président. Le Gouvernement a-t-il pris des mesures en vue de la protection de documents précieux en cas de guerre totale? Dans divers pays du monde, comprenant les destructions que ne manquerait pas de provoquer la guerre, on a pris des dispositions en vue de déposer ces papiers loin des centres peuplés, dans des locaux souterrains. Il y a par exemple un dépôt de ce genre à une centaine de milles de Washington, et un autre en Europe où on a utilisé une série de cavernes. Vu que le gouvernement possède dans ses archives des documents irremplaçables, comme l'a dit le ministre, je me demande dans quelle mesure on a songé à protéger ces documents, au besoin.

**L'hon. M. Pickersgill:** Il est une chose que je connais personnellement. Du temps où j'étais greffier du conseil privé, nous avons jugé qu'il y avait lieu de conserver les originaux des décrets du conseil privé adoptés depuis la Confédération et d'en conserver aussi des copies sur microfilm. Je crois que ce travail est pratiquement terminé. C'est devenu une besogne courante et on garde les originaux et les microfilms en différents endroits. Mais cela ne répond pas tout à fait au point soulevé par le député. On me signale que ce point a été étudié par mon collègue qui est chargé de la défense passive. L'observation du député est très importante. On peut à très peu de frais reproduire ces documents au microfilm et nous devrions tout faire pour préserver ces dossiers précieux ou au moins en avoir des reproductions.

(Le crédit est adopté.)

B—Bibliothèque nationale—  
344. Administration, \$119,097.

**M. Knight:** Le ministre formera-t-il une déclaration relativement à ce crédit?

**M. Pickersgill:** Je crois vraiment que rien de ce que je pourrais improviser à ce propos ne pourrait se comparer à l'excellent rap-

port présenté par le bibliothécaire national et distribué, sauf erreur, à tous les députés.

**M. Knight:** Je me demande si je dois voir dans cette observation un conseil discret et m'abstenir, moi aussi, de participer au débat.

**L'hon. M. Pickersgill:** J'assure au député que je ne parlais que pour moi-même.

**M. Knight:** Dans votre cas, votre déclaration s'applique peut-être. Toutefois, monsieur le président, en dépit de la chaleur et en dépit de l'espoir que nous caressons de terminer la session sous peu, je crois qu'il convient, au risque de ne pas être à la hauteur du sujet, de parler d'une question qui, selon moi, influe énormément sur la vie culturelle du Canada. Somme toute, ne consacrons-nous pas une grande partie de notre temps aux questions financières, si prosaïques et si matérielles? Si importantes soient-elles, nous devons aussi consacrer un certain temps à l'élément culture. A cet égard, j'ai fait certains efforts, et j'ose croire que les divers ministres en ont pris note.

J'ai lu le rapport et j'en reconnais avec le ministre l'excellence. Je conviens que le rapport entier obvie à la nécessité de poser des questions détaillées à propos de cette nouvelle institution qui nous fera honneur, j'en suis sûr. En l'absence de mon chef, le député de Rosetown-Biggan, je mentionnerai que ce projet lui a toujours été cher.

Je suis également heureux qu'on nous ait remis une photographie de la maquette de l'édifice très beau et très moderne qui, nous l'espérons, sera bientôt prêt à être utilisé. De façon générale, je suis, évidemment, en faveur de toutes les bibliothèques et il va sans dire que j'appuie le projet d'une bibliothèque nationale. J'ai même soutenu à maintes reprises, dans cette enceinte, que le Gouvernement appuyait parfois des projets moins dignes d'attention ou moins nécessaires que les bibliothèques.

A mon avis, les bibliothèques, au Canada ou ailleurs, constituent la source principale de l'éducation des adultes; or il est malheureux, à mon sens, mais la statistique le démontre, les Canadiens ne lisent pas beaucoup. Peut-être n'avons-nous pas atteint le stade de loisirs ou de richesse qui nous permettrait d'accorder plus de temps à la lecture. Nous avons déblayé et défriché nos terres, donné de l'essor à notre agriculture, créé des industries: il nous reste sûrement maintenant quelques loisirs à consacrer à la lecture. Nous pouvons également nous permettre de dépenser quelque argent. A ce propos, qu'il me soit permis de dire qu'aux prix où se vendent actuellement les livres, il faut un

[L'hon. M. Pickersgill.]